L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 26 AOUT 1887.

Charité Pratique,

Les œuvres de charité sont nombreuses à la Nouvelle-Orléans ; elles se sont toujours continuées, aux mauvais jours comme aux jours heureux. Quel qu'ait été le bouleversement des fortunes, les mains se sont tendues pour donner ; l'offrande a pu diminuer en valeur, mais en cela il fallait accuser les circonstances, non les cœurs.

Le chiffre est ici très élevé des Associations spontanément formées afin de venir en aide ; de donner à qui demande et de rechercher aussi ceux qu'une fausse honte domine et qui reculent devant cette demande.

La charité prend chez nous toutes les formes ; elle se fait ingénieuse afin d'atteindre son but ; et lorsqu'on peut croire que la source des aumônes est épuisée pour le moment, invariablement quelque plan se forme, quelque programme s'achève, qui renouvelle cette source que l'on jugeait tarie.

Dans ce travail, sans cesse repris, la collaboration des femmes est précieuse entre toutes. Une fois qu'elles y sont engagées rien ne semble devoir les en détourner. Elles s'y sont lancées avec amour, elles le poursuivent avec enthousiasme ; cet enthousiasme que rien ne refroidit, car il a la foi pour foyer.

Malgré les susceptibilités, les délicatesses inhérentes à sa nature, la femme est en cela d'une efficacité sans seconde. Elle sait se dégager de cette fierté, de cet orgueil qui, presqu'invariablement possède les hommes, quoi qu'ils fassent, et dont l'effet est qu'ils se rebutent devant un refus et renoncent ainsi à une œuvre à peine ébauchée.

Les femmes, en général, n'ont point cette susceptibilité, mauvaise conseillère. Quand elles frappent à une porte afin d'implorer une aide pour le pauvre, elles ont la conscience qu'elles plaident la plus noble des causes : aucune rudesse, aucune déception ne peuvent donc les distraire de ce devoir austère. Cette force qui les fait ainsi marcher au but à travers les refus, les brutalités souvent, alors qu'il s'agit d'apaiser des misères, est un courage rare ; nous n'en connaissons point qui commande mieux le respect.

Nous venons de recevoir, et nous avons sous les yeux une circulaire qui nous parle encore de cette charité militante dont nous avons tant d'exemples à la Nouvelle-Orléans.

On connaît ces lieux de prière et d'instruction religieuse, auxquels a été donné le nom de Bethel ; qui sont destinés aux marins, aux soldats ; où l'on appelle enfin les humbles, surtout afin de réchauffer ou de faire naître en eux les saines croyances ; afin de les maintenir dans les voies de la morale, du devoir et de leur venir en aide.

Ces chapelles diverses sont certainement un bienfait ; elles ont éclairé, elles éclairent bien des esprits envahis par les ténèbres.

Mme J. J. Watson, que le regretté Rév. L. H. Pease, chapelain du "Lower Bethel," de la Nouvelle-Orléans, avait choisie comme son assistante, a été, en effet, une aide précieuse pour le pasteur enlevé si vite à sa congrégation. Les fidèles du Bethel, auquel elle s'est montrée si utile, l'ont vivement intéressée, et cet intérêt lui a donné l'idée de fonder un Mission Home ; un Asile pour les malades besogneux ; un lieu aussi où l'indigent pût se rendre, afin d'y demander un secours pressant.

Imbue de sentiments religieux, elle ne pense point cependant que tout soit dit quand on a suivi régulièrement les services divins et que l'on a passé la journée du dimanche à lire les livres saints. Elle estime justement que toute foi sincère se complète, s'affirme par la charité ; que l'aumône est aussi une prière.

Elle a donc entrepris la création que nous venons de dire ; et grâce à ses efforts persistants, les moyens lui ont été fournis de fonder ce Mission Home.

Celui-ci, ne recevant aucune subvention fixe, ne peut se soutenir que par des contributions volontaires, et les besoins se multipliant, les appels aussi se multiplient nécessairement.

Afin de donner à nos lecteurs une idée de l'utilité de semblable fondation, du bien qu'elle répand, il nous suffira de dire que Mme Watson, assistée de parents et d'amis, dévoués comme elle à cette œuvre, a visité et secouru, depuis le mois d'octobre, plus de deux cents familles.

Elle est parvenue à leur fournir de l'argent, des vêtements, des vivres, du charbon, etc. La Mission a veillé aussi au chevet de bien des malades ; elle a donné la sépulture à bien des morts. Elle a même rapatrié nombre de malheureux qui se trouvaient ici sans gîte, sans relations, sans appui. On a songé encore à l'éducation des enfants ; et à l'effet de leur donner au moins les rudiments de cette éducation, on a ouvert pour eux une Ecole du dimanche ; de plus, à la Noël 1886, on organisait, à leur intention, une petite fête où eux aussi avaient même leurs étrennes.

Afin que cette pieuse institution ne périclite point, il est indispensable de s'adresser périodiquement à la générosité publique.

Là est la charge la plus laborieuse, la plus difficile, de Mme Watson, et pour la poursuivre elle avait obtenu la recommandation puissante du Rév. L. H. Pease, chapelain du Lower Bethel, ainsi que nous l'avons déjà écrit.

A cette recommandation s'en joignent d'autres, dignes d'attention et que l'on trouvera dans la circulaire qui nous a été remise. Elles disent ce qu'est Mme J. J. Watson, ce qu'elle a accompli, ce qu'elle veut accomplir encore. L'œuvre est belle, et celle qui en a pris charge, mérite confiance.

ORLEANS COLLEGE.—M. W. E. Robert, avantageusement connu dans l'enseignement, ouvrira le 1er septembre, rue Royale 240. (ancienne résidence du regretté Dr Charles Turpin), une nouvelle maison d'éducation, sous le nom qu'on vient de lire. M. Robert se recommande par son passé. Depuis six ans il professe au Collège St. Isidore ; depuis deux ans, à l'Ecole de l'Union Française ; et il fit partie du corps enseignant des Frères de la Doctrine Chrétienne, jusqu'à la fermeture de leur Collège.

Il joint donc une longue expérience à un caractère des plus honorables ; les nombreux sujets qu'il a formés, sont une sérieuse garantie pour les familles dont il sollicite la confiance et le patronage.

Ainsi qu'on a pu le voir, par une annonce publiée dans l'ABEILLE, le Collège d'Orléans sera tout à la fois un Externat et un Internat, dont les prix sont extrêmement modiques.

Ajoutons que M. Robert, avant de faire son ouverture, s'est assuré le concours de professeurs éminents, et que son programme où—l'Anglais et le Français marchent parallèlement—comprend toutes les branches d'une éducation classique en même temps que commerciale. Il importe, ici surtout, que l'Elève ait ces connaissances pratiques qui sont un capital réel, dont on peut immédiatement tirer parti, au sortir des bancs. C'est à quoi veillera le directeur du Collège d'Orléans, auquel nous souhaitons ici le succès de son homonyme d'autrefois.

WEST END.—Quelques semaines encore et les orchestres d'été se répondront dans les divers théâtres de la Nouvelle-Orléans. Profitez donc du temps très limité qui vous reste, pour jouir de ces bonnes soirées passées sur les bords du lac. Elles ne coûtent que le prix de l'excursion en chemin de fer et on y entend souvent de fort aimable musique.

Ce soir, concert de six à onze heures.

MILNEBURG.—Pour quelques jours encore le même programme : *Confusion*, un vaudeville plein d'entrain, et *The Mikado of Orleans*, une opérette amusante, comme dialogue et comme musique.

Nous le répétons : la direction a tout mis en œuvre pour satisfaire son public ; et elle y est parvenue, car tous les jours les sièges sont, en majeure partie, occupés au New Opera House de Milneburg. M. Webber, directeur et comique des plus populaires, est entouré de sujets qui partagent avec lui le succès.

Spectacle gratis.

L'AÉROSTAT LUMINEUX.—Plusieurs de nos confrères annoncent que "des expériences vont être faites sur un nouvel aérostat lumineux, dont la télégraphie militaire pourrait tirer parti."

Ces expériences ont eu lieu, il y a plus d'un an, à l'usine à gaz de la Villette, France ; elles ont été très concluantes,

Le ballon expérimenté était de petites dimensions et gonflé à l'aide du gaz hydrogène pur, afin de lui donner une grande force ascensionnelle. A l'intérieur du ballon était placée une lampe électrique incandescente, actionnée par un appareil Morse. L'aéronaute télégraphiste, pour communiquer ses dépêches, n'a qu'à manœuvrer son appareil Morse suivant les conditions ordinaires, et le ballon, successivement lumineux et invisible, figure dans l'obscurité les points et les lignes télégraphiques.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières vingt-quatre heures.

Mariages.

Pierre E. Sarrazin à Mlle Elodie E. Vallianne.
Bernard Bothman à Mlle Mollie Smith.
Pierre J. Audin à Mme Clara F. Sturgeon.
Louis Derilla à Mlle Johanna Reche.

Naissances.

Mme John Holl, Jr., une fille.
Mme Conrad Lorch, une fille.
Mme Louis Rittener, un garçon.
Mme Paul Bordenave, un garçon.
Mme Geo. Zimmer, Jr., un garçon.
Mme Wm. Reese, une fille.

Décès.

Mme Veuve Sarah A. Quirk, 71 ans, rues Terpsichore et Baronne.
Mlle Mary E. Torney, 29 ans, Camp Ground, Miss.
Mlle Mary Bolan, 35 ans, 354 rue Commune.
Enfant de Mme L. Duplantier, rues Columbus et Villeré.
Maro Henderson, 3 ans, 177 rue Lafayette.
Simon N. Rees, 20 ans, 30 rue Melpomène.
Gustave P. Walker, 10 ans, 730 Magazine.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Eugène Erath au Mechanics' Homestead Association, un terrain dans le 3me district, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Laharpe et Lapeyrouse, $645.

James Tully au Third District Building Association, un terrain dans le 3me district, dans l'îlet borné par les rues Presse à Coton, Montégut, Urquhart et Villeré, $680.

Third District Building Association, à Benjamin F. Moore, un terrain dans le 3me District dans l'îlet borné par les rues Royale, Français, Union et Dauphine $1,000.

Mme Vve. Jules Luscy à John Berg, un terrain dans le 3me District dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Girod, Espagne et Mandeville $1,050.

Peter X. Glaser à Peter Gallagher, un terrain dans le 3me District dans l'îlet borné par les rues Clouet, Louisa, Bourgogne et Dauphine $400.

Cour Civile de District.—L'avocat de la Ville et MM. Blanc et Butler avocats des locataires des marchés publics intentent un procès à MM. Timothée Rouche, John Krieger et Auguste Sproul pour obtenir contre eux une injonction les empêchant d'ouvrir leurs marchés privés dans un rayon moindre de 6 îlets des marchés publics.

Les testaments de Vve John Thibaut et Joseph Klar ont été ouverts.

Mme Thibaut lègue tous ses biens à Antoine Hanmer, son fils, fruit de son premier mariage avec E. Hanmer.

M. Klar laisse ses biens à ses trois enfants.

Cour du recorder Davey.—F. C. Fisher, détournement, cour criminelle sous caution de $500.

Marie Sullivan et Jerry White, voies de fait, et Henry Searcy, attaque à main armée, renvoyés tous trois devant la Cour Criminelle sous caution de $250 chacun.

Cour du recorder Burthe.—Albert Weathers, recel, Joseph Lange, voies de fait, Charles Coleman, larcin, tous trois sous caution de $250 chacun.

Vol.—Hier matin, à 4 heures, un inconnu qui a pénétré chez M. Ed. Shephard, rue St. Charles No 1162, en franchissant la clôture, est entré dans une chambre à coucher où il s'est emparé d'une valise et de deux sacs de voyage qu'il n'a eu que le temps d'abandonner pour éviter d'être arrêté par un gardien de nuit qui l'avait aperçu. Il a néanmoins emporté une boîte en fer contenant 60 sous.

Plainte.—Les personnes qui habitent en face le bureau du chef de police, à la station centrale, se sont plaintes de ce que le bruit qui est fait la nuit dans le bureau du poste par des personnes qui y tiennent des conversations trop bruyantes et rient aux éclats, les empêche de dormir.

Incendie.—Hier soir, à 8 heures 20, un incendie dont la cause n'est pas connue, a pris naissance sur le derrière d'un immeuble situé au coin des rues Peniston et Général Taylor, appartenant à C. Jager et occupé par Dominick Mouledous qui a été endommagé pour $5.

Assurance à la Firemen's Co., mobilier endommagé pour $10. Alarme à la boîte No. 13.

Conseil Municipal.—Le Conseil municipal tiendra aujourd'hui, à midi, une séance extraordinaire, dans le but de voter le paiement des officiers de police pour le mois de juin.

A l'hôpital.—Les blessés, M. Zennecke, Mme Apfel et Pibeat reposaient tous très calmement hier soir ; leur état n'inspire pas de craintes sérieuses.

Mort.—L'un des quatre principaux blessés dont nous nous sommes occupé ces jours derniers est mort hier matin, à 4 heures, à l'hôpital de charité, après neuf jours de souffrances, pendant lesquels sa femme n'a point quitté un seul instant son chevet.

Nous voulons parler de M. John Neill, un des commis de la cour civile de district, qui a été si lâchement blessé par James Doran à la sortie du bar-room de M. Merz, rue St. Charles No. 17.

M. Neill était arrivé à la période critique que malheureusement il n'a pu traverser ; lundi, il cracha le sang et les médecins commencèrent à mal augurer du blessé qui depuis a été pris du délire. Enfin mercredi soir après quelques heures plus calmes, son état a commencé à empirer de telle façon que l'on s'est vu obligé d'informer Mme Neill que la dernière heure du blessé approchait. Il est mort en effet à 4 heures du matin entouré de quelques amis.

Le corps a été transporté à sa dernière demeure No 559 rue Fulton, aussitôt après l'autopsie pratiquée par le coroner Finney.

M. Neill est profondément regretté de tous ses confrères, qui se feront un devoir d'assister aujourd'hui à ses funérailles.

L'accusation de coups et blessures portée contre Doran a été changée en celle de meurtre. Il comparaîtra ce matin. Roper et Murphy, accusés de complicité se sont constitués prisonniers, et ont été mis sous cautions de $10,00. Quant à Herzog, le troisième individu impliqué comme complice dans cette affaire, il n'a pas encore été arrêté.

Levée.—Une offre unique a été reçue pour la construction de la première section de la Diamond Island Bend Levee, paroisse Madison ; c'est celle de M. Peter Trezevant, qui s'offre à exécuter les travaux à raison de 25 cents le pied cube.

Cette levée comprendra 500,000 pieds cubes de terre ; la première partie $200,000. Les offres pour la deuxième section seront demandées le 12 septembre à Delta, Lne.

Vol.—Mercredi soir à 6 heures, une somme de $50 a été volée chez Mme Gould, rue Patterson, No 95, Alger. La police est à la recherche du coupable.

Voies de fait et vol.—Un nègre qui passait, mercredi soir à 7 h. 30, au coin des rues Canal et St-Jean, a attaqué et maltraité une jeune fille, Mlle Marie Dowlan, qui habite rue du Canal, entre les rues Alexandre et Napoléon, et est employée chez Hernsheim & frères, rue Tchoupitoulas, Nos 25 et 27.

Elle rentrait de son travail lorsqu'à la susdite encoignure elle a été saisie au cou par un nègre qui, de l'autre main, lui a asséné un coup de poing en pleine figure.

Pendant qu'elle était étendue sans connaissance, le misérable lui a volé son porte-monnaie qui contenait 15 sous. Il a pris la fuite mais la police est à ses trousses et il ne peut tarder à être arrêté. Mlle Dowlan a été transportée chez elle ; elle a l'œil gauche extrêmement enflé.

Paragraphes.—Le marshall des Etats-Unis a reçu les fonds nécessaires au paiement des témoins qui ont servi durant l'année expirant le 30 juin 1887. Ces messieurs sont invités à se présenter au bureau du marshall munis de leurs certificats.

—Le Comité d'incendie et d'éclairage du Conseil a reçu une invitation pour assister dimanche prochain, à 10 heures, à la revue des pompes et échelles du département du Feu qui aura lieu au pied de la rue du Canal.

—MM. Mayer & Paul ouvriront samedi prochain aux Nos. 126 et 128 de la rue de Chartres un nouvel établissement qui portera le nom de Southern Exchange.

—Une fausse alarme a été donnée mercredi soir à la boîte No. 414 (Police Patrol).

—Une négresse du nom de Zeridia Hopkins, qui puisait de l'eau au ruisseau en face de chez elle, rue des Champs-Elysées, près Dauphine, a perdu l'équilibre et a donné de la tête contre un caillou qui lui a fait au front une grave blessure.

—Des malfaiteurs qui ont pénétré mercredi matin chez Mme R. J. Matthews, encoignure St. Charles et Henry Clay avenues, ont volé une somme de $9 et pour $15 environ de vêtements.

—L'Enquête relative au meurtre de M. Neill a été fixée à demain à midi.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Scène déplorable.

Paris, 25 août—Des scènes dégoûtantes ont eu lieu Place de la Roquette, où 50,000 va-nu-pieds campent attendant l'exécution de Pranzini. La populace hurle des chansons obscènes au sujet de ce dernier, qui, réveillé par ce bruit, a demandé au geôlier qui en était la cause. Celui-ci lui a répondu que ce bruit était occasionné par une grève.

Rente française—Banque de France.

Paris, 25 août — Le trois pour cent est coté à 81 francs 90 centimes.

L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une diminution de 6,424,000 francs en or, et une augmentation de 3,075,000 francs en argent.

Interdiction de la Ligue Nationale Irlandaise.

Londres, 25 août.—Tous les Parnellistes retournent à Londres aujourd'hui, prêts à prendre part aux débats de la séance de ce soir.

M. Gladstone a donné avis hier, à la Chambre des Communes, d'une résolution ainsi conçue :

"Qu'une humble Adresse soit présentée à la Reine, dans laquelle il sera dit que le vice Roi d'Irlande a interdit la Ligue nationale comme une association dangereuse ; qu'aucune information n'a été fournie au Parlement pour justifier la dite interdiction, en vertu de laquelle les sujets de Sa Majesté peuvent être punis comme criminels, sans qu'on ait fait préalablement aucune enquête judiciaire sur la nature du crime dont ils peuvent être accusés. Que cette Chambre, en l'absence de la dite information, demande que cette interdiction ne soit pas mise en force, en ce qui concerne, du moins, l'Association nommée et décrite dans la dite résolution."

M. Balfour prendra la parole après M. Gladstone, et M. G. O. Trevelyan demandera l'ajournement des débats.

Le journal Standard.—Le Prince Ferdinand.

Londres, 25 août.—Le correspondant du journal Standard, à Sofia, écrit que le prince Ferdinand est démoralisé, à cause de l'isolement dans lequel il se trouve à l'intérieur et à l'étranger.

Chambre des Communes.

Londres, 25 août—Hier à la Chambre des Communes, Sir Henry Holland, secrétaire colonial, répondant à Sir Henry Tyler a dit, qu'il n'avait reçu aucune information annonçant que Sir John McDonald, premier ministre canadien, eût l'intention de demander les troupes anglaises pour service actif dans le Manitoba. Mais il a ajouté, qu'il n'était pas prêt à déclarer que dans aucune circonstance les troupes impériales ne donneraient pas leur appui aux forces locales.

Chaque cas a-t-il dit, doit être jugé sur ses mérites. Cette déclaration a été accueillie par des applaudissements.

Londres, 25 août.—M. Gladstone a été accueilli par des applaudissements, cette après-midi à la Chambre des Communes, au moment où il s'est levé pour présenter sa résolution au sujet de l'interdiction de la Ligue Nationale Irlandaise, par le vice-roi d'Irlande.

L'ex-premier ministre dit : "Les Irlandais croient que la politique du gouvernement n'a pas la sanction de la nation anglaise. (Applaudissements des membres irlandais.) Le gouvernement tremble sur sa base et sa décision au sujet de l'interdiction de la Ligue montre que sa force diminue.

"L'Irlande croyait que la nation Anglaise accéderait à ses demandes raisonnables, et était convaincue qu'en cela elle ne serait pas désappointée."

(M. Gladstone a alors présenté sa résolution au milieu d'applaudissements prolongés.)

M. Balfour a répondu que M. Gladstone aurait agi plus sagement en se contentant d'avancer que la Chambre ignorait les raisons qui ont fait interdire la Ligue, plutôt que de prendre la défense de cette dernière.

M. Buchanan, libéral unioniste, déclare, au cours d'une allocution au sujet de la Ligue Nationale : "Le peuple irlandais désire que le différend irlandais soit traité amicalement. Le gouvernement prend une attitude contraire. L'Irlande espère, ajoute-t-il, que même au dernier moment celui-ci s'abstiendra de continuer une politique si peu sage."

Sur motion de sir G. O. Trevelyan les débats sont ajournés.

M. Chamberlain était présent lorsque les débats ont eu lieu.

L'Italie et la Porte.

Rome, 25 août—Le gouvernement a répondu à la Note de la Porte, que l'Italie considère l'élection du prince Ferdinand au trône de Bulgarie comme légale, mais que son accession au pouvoir est contraire au traité de Berlin.

La réponse exprime aussi l'espoir que les puissances réussiront à effectuer une solution pacifique du problème.

Le général Boulanger.

Vienne, 25 août.—Une dépêche de Varsovie, au journal Politsche Correspondent, annonce que les Panslavistes extrêmes russes ont exprimé le désir d'inviter le général Boulanger à visiter Moscou. Mais ils ont été prévenus que le gouvernement ne tolérerait pas une pareille démarche.

Ayoub Khan.

Londres 25 août.—Les nouvelles reçues annoncent que Ayoub Khan et ses principaux partisans se sont enfuis de la Perse, où celui-là était détenu comme prisonnier d'Etat.—On rapporte qu'il gagne en toute hâte Hérat.

Des troupes sont à la poursuite des fugitifs.

Rumeur.

St-Pétersbourg, 25 août—Le bruit circule qu'un puissant syndicat de capitalistes américains, ayant à leur tête l'un des Vanderbilt, négocie avec le gouvernement pour avoir la permission d'exploiter les mines d'or de l'Oural.

Le dit syndicat, allègue-t-on, paiera des annuités au gouvernement et se propose d'augmenter considérablement la production des dites mines.

M. Gladstone.

Londres, 25 août—M. Gladstone, sir G. O. Trevelyan et soixante membres libéraux du Parlement ont promis d'assister à une démonstration de la Ligue libérale, qui aura lieu le 5 septembre.

Les membres libéraux et la Ligue Nationale.

Londres, 25 août—Quarante membres libéraux du Parlement ont tenu un meeting aujourd'hui à la Chambre et ont résolu d'appuyer la Ligue Nationale Irlandaise ; convaincus qu'ils sont que c'est là une organisation purement politique. Vingt autres membres libéraux ont écrit des lettres exprimant leurs sympathies pour l'objet de cette réunion.

Il n'y avait pas de chefs de parti présents.

Choléra.

Londres, 25 août—Sept nouveaux cas de choléra et sept décès ont été constatés aujourd'hui à Malte.

Rome 25 août—Dix décès par le choléra ont été rapportés aujourd'hui à Catane. —A Palerme il y a eu 24 nouveaux cas et 10 décès.

L'émeute à Ostende.

Ostende, 25 août—Deux escadrons de lanciers sont arrivés ici pour aider à rétablir l'ordre.

L'émeute s'est quelque peu apaisée.

Zebehr Pacha.

Alexandrie 25 août.—Zebehr Pacha qui était prisonnier d'Etat à Gibraltar depuis trois ans, et qui a été libéré récemment, a eu une entrevue avec le Khédive.

Les représentants diplomatiques à Vienne.

Vienne, 25 août—Les représentants diplomatiques en cette ville disent que la nouvelle que les Puissances rappelleront leurs agents de Sofia est sans fondement. L'Autriche, l'Italie et l'Angleterre n'ont pas l'intention de rappeler actuellement leurs agents.

Le transfert du baron Thielemann de Sofia à Darmstadt, a fait naître immédiatement la rumeur que l'Allemagne cessait toutes relations, ainsi que les autres puissances, avec la Bulgarie.

Le baron Thielmann restera encore quelque temps à Sofia.

Ordre d'expulsion aux Juifs.

Odessa, 25 août—En conséquence de l'annexion de Tazanrog et Rostoff à la région Cosaque du Don, les Juifs qui y résident, ont reçu l'ordre de gagner d'autres parties de l'empire.

Un grand nombre d'entre eux émigreront en Amérique.

Le gouvernement russe et le prince Ferdinand.

St-Pétersbourg, 25 août—Des personnes bien informées disent que le gouvernement n'a pas l'intention de prendre d'autres mesures énergiques relativement à la Bulgarie. Il se contentera de faire tous les efforts nécessaires pour empêcher la légalisation des actes du prince Ferdinand. Par ce moyen, le gouvernement russe espère entraîner sa chute.

Les journaux de St. Pétersbourg.

St. Pétersbourg, 25 août—Le journal de St. Pétersbourg dit : La suggestion faite par le "Tagblatt" de Berlin, que les puissances rappellent leurs agents de la Bulgarie, est sans importance ; à moins que les puissances ne demandent en même temps réparation, ainsi que la restauration des droits violés par le prince Ferdinand.

Le seul acte de dévouement envers la Bulgarie que ce prince puisse accomplir, dit le "Journal," est de quitter immédiatement celle-ci.

Ayoub Khan.

Teheran, 25 août—Ayoub Khan a réussi à s'évader le 14 courant. Il était accompagné de plusieurs chefs afghans. On croit qu'ils se sont dirigés vers le Nord, dans l'intention d'arriver à la mer Caspienne et d'y prendre un steamer. On suppose qu'ils se trouvent actuellement sur le territoire russe.

M. Tontocheff.

Sofia, 25 août.—M. Tontocheff a finalement refusé de former son Cabinet, en disant qu'il peut être plus utile au Prince Ferdinand et à la cause bulgare, en restant en dehors du ministère.

Le député Hasenielver.

Berlin, 25 août.—Le député Hasenielver sera poursuivi parce qu'il fait partie d'une association illégale.

Le procès aura lieu à Halle.

La statue équestre de George Washington.

Frankfort, 25 août—La statue équestre de George Washington, par le sculpteur Rudolf Siemering, sera expédiée mercredi prochain à Brême, et de là aux Etats Unis,

WASHINGTON.

Séance de Cabinet.

Washington, D. C , 25 août—La séance régulière du Cabinet a eu lieu aujourd'hui à la Maison Blanche.

Le secrétaire Bayard et les secrétaires intérimaires Thompson, Muldrow et l'avocat général intérimaire Jenks étaient présents.

L'Hon George Lothrop, ministre des Etats-Unis en Russie.

Washington, D. C., 25 août—Un journal du soir dit que l'Hon. George Lothrop, ministre des Etats-Unis en Russie, était à Genève hier, en route pour les Etats-Unis, par voie de Paris, et qu'à son arrivée ici il enverra sa démission.

Le département d'Etat n'a rien reçu d'officiel à cet effet ; mais quelques amis du ministre croient que la rumeur n'est pas sans fondement. Le climat de St-Pétersbourg est très rude, et l'on dit que, dans sa correspondance privée, M. Lothrop a exprimé tout récemment sa détermination de ne pas rester plus longtemps en exil.

Publication prochaine d'un nouveau journal à Atlanta.

New York, 25 août—Une dépêche spéciale d'Atlanta dit : On annonce ici la publication d'un nouveau journal dans une quinzaine de jours. Le nom en sera le "Daily World". Cette nouvelle feuille combattra la candidature de M. Cleveland. On dit que les fonds ont été fournis par les amis politiques du gouverneur Hill, de New York, et que M. G. K. Woodward qui sera le rédacteur de cette feuille, est un new yorkais.

"Je ne tiens pas à annoncer dès aujourd'hui la politique du journal, a dit M. Woodward, mais ce que je puis déclarer, c'est que M. Cleveland doit son élection à l'Association de la Réforme du Service Civil. Il s'est aliéné l'Association, en ne respectant pas les idées de la réforme du service civil dans les Etats où de telles associations n'existent pas.

"M. Blaine est mal vu par l'Association, et sa nomination ou celle d'un homme ayant les mêmes principes que lui, jetterait la dite Association du côté des démocrates et donnerait ainsi à M. Cleveland la chance d'être réélu. Selon mon jugement, Hill est aussi fort que Cleveland, peut-être même plus fort, car ce dernier n'a que la chance que je viens de signaler en sa faveur, tandis que Hill a toutes les chances de son côté."

Assassinat de John Cartwright.

Chicago, 25 août—Une dépêche spéciale de Warrington, Ouest Virginie, au Times, dit ; L'ancienne querelle Cartwright, qui a été cause de tant d'effusion de sang dans le comté Marion, vient de se renouveler. Hier, John Cartwright a reçu une balle au cœur, pendant qu'il se tenait sur le seuil de la maison de Frank Jones, où il réside depuis quelque temps. La mort a été instantanée. Ce meurtre a produit ici une grande excitation. Jusqu'ici on ne connaît pas l'assassin.

L'affaire Sharp.

White Hall, N. Y., 25 août—Le juge Porter a accordé une suspension de procédures dans l'affaire Sharp.

Convention du parti de Prohibition

Harrisburg, Pe., 25 août—L'Hon Simon B. Chase, de Easton, a été nommé par la Convention du parti de Prohibition, candidat aux fonctions de Juge de la Cour Suprême.

Le capitaine D. C. Irish, de New Castle, a été nommé Trésorier d'Etat, par acclamation

Disparus.

New York, 25 août—Un journal du matin dit que le bruit circule que hier dans la nuit, les livres du Dayton, Ft. Wayne & Chicago RR. ont disparu.

Bruit démenti.

Minneapolis, Minn., 25 août—Une dépêche spéciale de Winnipeg au Journal annonce : "Une dépêche spéciale de Toronto dément officiellement la nouvelle qu'on a l'intention d'envoyer des Réguliers anglais à Manitoba.

Construction d'une cathédrale et d'une école diocésaine.

Yankton, Dak., 25 août—On a reçu avis ici que Yankton a été choisie comme siège du diocèse de l'église catholique de South Dakota. Le diocèse sera appelé ; le "Diocèse Yankton." Une cathédrale y sera érigée, ainsi qu'une école diocésaine. Environ $200,000 seront dépensées pour ces édifices.

Engagement avec des bandits.

Galveston, 25 août—Une dépêche spéciale de Brownsville, Tex., adressée au News, dit : Le 17 courant, dans les montagnes près de San Carlos, une bande, composée de trente bandits, sous un nommé Maurino Resendez, a été surprise et mise en déroute par la police de la douane et des troupes, sous le commandement de Felix Tarnes, Joaquin G. Castilla et du capitaine Roomer, du 5ème régiment de cavalerie mexicaine. L'engagement a été assez vif et a eu pour résultat la prise de dix mulets et chevaux chargés de marchandises passées en contrebande.

L'extradition de Resendez, comme contrebandier, est demandée ; mais comme la contrebande n'est pas indiquée comme un délit, dans le traité d'extradition entre les Etats-Unis et la république Mexicaine, il est presque certain que la demande ne sera pas considérée favorablement.

Le Gouverneur Bartlett.

San Francisco, 25 août—Le gouverneur Bartlett est mieux aujourd'hui. La paralysie disparaît ; ses médecins pensent qu'il se rétablira.

SIGNAUX D'INCENDIE

231 Trémé et [illegible]
232 Rempart et [illegible]
234 Trémé et [illegible]
235 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Savon, François.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, [illegible]
253 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Rampart.
51[illegible] Poste de la Cie de Pompe No [illegible]
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, [illegible]
615 Casernes des Etats-Unis
616 [illegible] et Dauphine.

LA MARINE ANGLAISE.—Nous trouvons, dans l'un des derniers numéros du *Journal du Havre*, la dépêche suivante :

Londres, 6 août.

L'Evening Standard résume ainsi les manœuvres que vient de faire la flotte : "Le seul succès de l'attaque, dit-il, a été la prise de Falmouth, car le mal fait aux forces défensives est insignifiant... "Le sentiment qui prévaut des deux côtés est, néanmoins, que nos forces sont insuffisantes pour notre sûreté, et que la nation doit être avertie du danger."

La *St-James Gazette* désapprouve sévèrement la conduite du gouvernement dans la question de l'enquête réclamée par M. Hambury au sujet des armes défectueuses.

"Ce n'est pas, dit-elle, à cause de la force que possède la défense du pays que la motion de M. Hambury a été rejetée, mais c'est grâce au manque de courage et à la faiblesse de la majorité de la Chambre des communes.

"Pourquoi les administrateurs du Trésor ne rompent-ils pas avec les traditions et n'abandonnent-ils pas les platitudes stéréotypées d'éloges pour des déclarations vigoureuses et pratiques, comme il sied à des gardiens vigilants de la bourse publique?"

Le *Journal du Havre* annonce que les dernières manœuvres de la flotte anglaise dans le canal ont amené les gens compétents à émettre cette conclusion : ou le matériel de défense de l'Angleterre est complètement insuffisant, ou une grande partie du personnel de la flotte britannique est négligent et incapable.

LES BUVEURS DE BIÈRE.—Sur les buveurs de bière, voici quelques faits curieux, rapportés par le *Petit Parisien* :

Dans un concours de buveurs de bière, tenu il y a quelques années dans une petite ville voisine d'Anvers, l'un des lauréats proposa d'élever une statue, une chapelle ou un temple à l'homme qui avait découvert cette boisson.

Dans ce concours, le vainqueur était parvenu à boire 97 litres de bière dans l'espace d'une seule journée. Ces concours entre buveurs sont fréquents dans les Flandres ; parfois ils durent plusieurs jours : on leur a donné le nom de "neuvaines."

Une "neuvaine flamande" se fait avec solennité ; au jour dit, les concurrents graves et sérieux prennent place autour d'une table. Rangées à une distance respectueuse, la masse des buveurs timides les contemple. Le garçon apporte des pots de bière, et chaque concurrent boit à petit coups, essayant de ménager ses forces.

Avant la fin du jour, plusieurs ont dû se déclarer vaincus, et enfin les derniers qui résistent, ceux qui ont fait la plus grande consommation, sont acclamés quand sonne l'heure qui met fin au concours, et eux, alourdis par l'ivresse, la tête perdue, répondent avec peine aux félicitations qu'ils reçoivent.

Moralité :

Généralement, vainqueurs et vaincus sont fort malades le lendemain.

PRÉPARATIFS DE L'ALLEMAGNE.—La garnison de Posen, qui était de 9,000 hommes, vient d'être augmentée de 5,000 hommes.

De plus, la caserne de la Magazinstrasse vient d'être aménagée pour recevoir un nouveau régiment de hussards, dans les premiers jours de septembre.

Plus de 1,100 ouvriers sont employés aux travaux des nouvelles fortifications de l'ouest et du sud.

Ces travaux consistent surtout en redoutes formidables, construites d'après les principes appliqués aux forts de Metz. On ne construit cependant aucun fort proprement dit.

A Thorn, sur la Vistule, plus de 700 ouvriers poussent activement les travaux des nouvelles fortifications.

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1887

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :
LES POÉSIE DE LAMARTINE.
Pour les hommes :
UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE : la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Ellen Monaghan, femme décédée de Patrick J. Everett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,902—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Patrick J. Everett, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 août—25 31—3 sept

Succession de Pierre Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,030—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par F. A. Miller exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 août—20 25 28

Succession de Mary Barrett, femme de William H. Bourke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,873—Division B—Attendu que William H Bourke a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Barrett, femme de William H. Bourke, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 août—19,24,28.

Anthony Schaeffer vs. ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,730—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Eugène S. Reese, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 août—23,27 sept 1

Succession d'Auguste François et Claire Paul, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,885—Division A—Attendu que Felicia François a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Auguste François et Claire Paul, sa femme, décédés intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 août—24 27—3 sept

Chemins de fer.

Heures d'arrivée et de départ

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1 Exp.......11:00 pm	No 2 Ex.........9:15 am
No 3 Lim. Ex..6:30 am	No 4 Chi Ex......6:00 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 2 Cin. Ex..7:10 am	No 4 Fast Line..8:05 am
No 1 Fast Line.7:30 pm	No 4 Coast Ac..3:35 pm
No 5 Coast Ac..9:05 am	No 4 Cin. Ex..8:10 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express.11:30 am	No 51 California Express..9:00 pm

NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN.

No 5..........6:15 am	No 2..........9:00 am
No 1..........5:30 pm	No 6..........5:35 pm

P. AND N. EAST LA. R. R.
ABITA SPRINGS.

Le dimanche.

Arrivée......7:37 pm	Départ......8:00 am

Tous les jours excepté le dimanche.

Arrivée......5:37 am	Départ......4:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1.........9:15 am	No. 2.........4:45 pm
No. 3.........6:00 am	No. 4.........10:00 pm
No. 5.........7:30 pm	No. 6.........6:15 am

Excursions du Dimanche.

Arrivée.......8:40 pm	Départ.......8:15 am

SOUTHERN PACIFIC CO—MORGAN LINE.

No 19 Califor..8:10 pm	No 18 Local....7:20 pm
No 17 Local...8:05 am	No 20 Californ.7:15 am

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Jours de la semaine— 5:30 a.m., 3:45 p.m	Jours de la semaine— 9:00 a.m., 5:00 p.m
Dimanches— 10:30 a.m, 6:00 pm	Dimanches— 6:00 am, 12:00 m, 6:3[illegible]

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux a vapeur

VENDREDI, 26 AOUT 1887.

Bayou Sara—R. J. GAY, à 5 P M
Pointe Houmas—FANCHON, à 12 M
Bayou Lafourche—HORNET, à 12 M
Port Eads—NEPTUNE, à 9 A. M.

SAMEDI, 27 AOUT 1887.

Vicksburg—T. P. LEATHERS, à 5 P M
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Grand Ile—JOE WEBRE, à 9 A M
Port Eads—NEPTUNE, à 9 A M
Bayou Lafourche—WHISPER, à 12 M

Hauteur des Eaux.

Augusta........	....	Nashville Tenn	0.01
Cairo, Ill.......	5.00	Nlle Orléans....	2.01
Cincinnati, O..	4.02	Omaha, Neb....	8.03
Davenport, Ia.	1.09	Pittsburg, Pa..	6.00
Keokuk, Iowa.	1.04	Shreveport, La.	0.05
La Crosse, Wis.	2.08	St Louis, Mo...	7.02
Leavenworth, K	9.02	St Paul, Minn..	2.03
Louisville, Ky.	2.00	Vicksburg......	3.00
Memphis, Tenn	5.08	Yankton	

Fleuve et rivières.

Vicksburg, 25 août—Le fleuve baisse. Montant Jay Gould et barges. Descendant, Sidney Dillon, Jack Frost et barges. Départ, Belle Memphis pour St-Louis.

Memphis, 25 août—Le fleuve baisse. Temps couvert. Arrivé, Will S Hays de Arkansas City.

Le soir—Le fleuve a baissé de 2 pouces. Temps agréable. Arrivé, H G Wright de St-Louis. Départs, Paris C Brown pour la Nlle-Orléans à 5 p m ; Will S Hays pour Arkansas City à 6 p m ; Future City pour St-Louis à 9 p m.

Cairo, 25 août—Le fleuve a 5 pieds et baisse. Temps couvert et frais. Arrivé, Arkansas City de St-Louis à 7 p m. Départs, New South pour St-Louis à 9 p m ; Arkansas City pour Vicksburg à 3 a m.

Louisville, 25 août—La rivière est stationnaire—2 pieds 11 pouces dans le canal ; 9 pouces aux chutes. Temps partiellement couvert et chaud.

Le soir—La rivière est stationnaire—2 pieds 11 pouces dans le canal, 9 pouces aux chutes. Temps clair et chaud.

Cincinnati, 25 août—La rivière a 4 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair.

Les Passes.

Port Eads, 25 août, 6 p m—Vent du nord-est. Arrivés, à 5 p m, steamship anglais Floridian, capitaine de Liverpool, via les Barbades. Départ, steamship Excelsior pour New York.

Marchés.

Paris, 25 août—Rentes 3 pour cent 81 fr. 90c.

Havane, 25 août—Or espagnol 238 à 238 1/4. Change calme, mais ferme. Sucre stable. Ventes centrifuge 95 1/2 degrés polarisation à 2.77 1/2 or par quintal.

Liverpool, 25 août, midi—Coton—Calme et sans changement. Ventes 8,000 balles, dont 1000 balles pour l'exportation et la spéculation. Middling uplands 5 1/24, middling Orleans 5 1/2.

Recettes 5000 balles, coton américain 2000.

Liverpool, 25 août, 4 p m—Ventes de coton américain 5900 balles.

Liverpool, 25 août, 4 p m—Futurs stables—livraison en août 5 27/64d acheteur, août et septembre 5 23/64d acheteur, septembre et octobre 5 12/64d acheteur, octobre et novembre 5 6/64d acheteur, novembre et décembre 5 5/64d acheteur, décembre et janvier 5 4/64d vendeur, janvier et février 5 4/64d vendeur, février et mars 5 5/64d vendeur, septembre 5 23/64d acheteur.

New-York, 25 août, midi — Coton calme. Ventes 500 balles. Middling uplands 9 7/8.

Futurs calmes et stables—août 9.62 à ; septembre 9.43 à ; octobre 9.27, 8.

New-York, 25 août—Coton—calme. Uplands 9 7/8, Orleans 10c. Ventes 475 balles. Futurs—stables à l'ouverture—livraison en août 9.62, septembre 9.42, octobre 9.28, novembre 9.20, décembre 9.19, janvier 9.24, février 9.30, mars 9.37.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 25 AOUT 1887.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Rochdale, Tindall, Rotterdam, via Newport News.
Steamship (ang) Warrior, Bond, Carthagène Colon, Savanilla et Bocas del Toro.

ARRIVÉS.

BATEAUX A VAPEUR.

Neptune, Taylor, Port Eads.
Whisper, Ancoin, Donaldsonville.
Phil E Chappell, Dodd, St Jacques.
Clinton, Jobin, Bayou Sara.
T P Leathers, Leathers, Vicksburg.

EXPORTATIONS.

ROTTERDAM VIA NEWPORT NEWS—par steamship Rochdale—73,000 boisseaux maïs en grenier 8000 sacs à grain.
BOCAS DEL TORO, ETC.—par steamship Warrior—153,000 pieds bois de charpente 150 colis divers.

IMPORTATIONS.

BOCAS DEL TORO—par steamship S Pizzati—7832 régimes figues bananes 7000 bananes 1400 cocos 1500 oranges à Oteri.
PORT LIMON—par steamship Gussie—16,628 régimes figues bananes 283 sacs café Headley &co—122 sacs café J L Phippo &co—3 caisses oranges C A Fish &co.

Arrivages de produits.

PORT EADS—par steamer Neptune—182 barils riz 681 sacs riz brut et fret assorti
DONALDSONVILLE—par steamer Whisper—240 barils sucre 50 barils mélasse 2275 sacs riz brut et fret assorti.
ST JACQUES—par steamer Phil E Chappell—1074 sacs riz brut et fret assorti.
BAYOU SARA—par steamer Clinton—30 balles coton 1616 sacs riz brut et fret assorti.
VICKSBURG—par steamer T P Leathers—48 balles coton (nouveau) 411 sacs graine coton 12,460 douves 127 sacs riz brut 26,065 pieds bois de charpente.

Par les chemins de fer.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—3 wagons boucts tabac 10 wagons douves et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—29 balles coton 303 sacs riz brut et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE R R—23 balles coton 2 wagons sucre et fret assorti.
N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—14 balles coton et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—30 balles coton et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—1104 balles coton 702 sacs riz brut 51 barils riz et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Navire John Harvey, Stewart....expédié 13 août
Steamship El Dorado, Byrne..........parti 20 août
Steamship Knickerbocker, Kemble....parti 20 août
Steamship Chalmette, Adams..........parti 24 août

LIVERPOOL.
Steamship American, Wrake..........parti 31 juil
Steamship Andean, Fost..............parti 6 août
Steamship Astronomer, Hanney.......parti 18 août
Navire Nettie Murphy, Cannan.......parti 17 août

NEWPORT.
Steamship River Ettrick, Lamont....parti 3 juin

HULL, ANG.
Steamship Chilian.........................parti 6 août
Steamship Inflexible, Shaw..........parti 18 août

CAPE TOWN.
Steamship City of Liverpool.........parti 10 août

RIO DE JANEIRO.
Navire Siberia, Logan..................parti 10 août
Navire Joseph, Nichols.................parti 25 juillet

HAMBOURG.
Barque Port Royal, Fresse............partie 23 juin

MALAGA.
Barque Marcosa Duran..................parti 6 mai

BARCELONE.
Barque Alejandro Bosh, Arguilagne...par 1 jui

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	A quai
Counsellor	Liverpool	2e dist, 10
Excelsior	New York	Alger
Effective	....	Goodsboro
Harold	Truxillo	1er dist, 15
Haytian	Liverpool	1er dist, 21
Intrepid	....	4e dist, 41
Jeranos	....	Gretna
Louisiana	New York	2e dist, 8
Morgan	....	Alger
New York	New York	Alger
Nantes	Havre	....
Rochdale	....	4e dist, 42
Romeo	Rouen	Gd rue
Scholar	Liverpool	Elevator
S Oteri	Ruatan	Pie Tier
Texan	Liverpool	1er dist, 15
Warrior	Port Limon	1er dist, 21
Whitney	....	2e dist, 9
		Alger

NAVIRES.

Ile Marthe	Laid up	2e dist, 27

BARQUES.

H L Routh	....	6e dist
Habana	....	1er dist, 25
Marie Louise	Brême	4e dist, 43

BRICKS.

Alfredo	....	2e dist, 18

GOELETTES.

Isaac Rich	....	1er dist, 14
R B Locke	....	Pie Tier
Ease	....	2e dist, 7
San Quinton	....	Alger

Avis aux Créanciers.

Département du Trésor,

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 3 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restât alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency.)

M. Aronstein,	A. M. Agelasta,
F. Aipunte,	A. Alciator,
Joseph Batt,	Joseph Brugara,
A. Hayhi & Co.,	Dr. I. Bordeu,
W. R. Bell,	W. R. Bell, administr.,
B. Benjamin & Co.,	A. Bedault & Co.,
Louis Balleo,	Bercier & De Saux,
L. Bebelot,	F. Belden,
J. Brandon,	F. Breen,
J. F. Bartholomy,	Louis Bauer,
Bernis & Bro.,	R. Beltran,
C. Barbe,	R. E. Barindo,
J. A. Blaffer & Co,	W. Alexandre Bosse,
Jean Ballencie,	J. A. Berduzat,
Samuel Banders,	Comagerie & Lambert,
James D. Coleman,	F. Calloway, agent,
Amadie Couturie,	P. Caro,
Lucy Curtis,	François Carrere,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller,
P. Casse, agent,	P. Casse,
Eugene Coulon,	M. Connell,
J. Cassard,	L. Charost,
J. H. Chipot,	Herman Curtius,
Louis Chaplain,	John Crickard,
Etienne Dubois,	Dubois & Lamaniere,
Mme Louis De Galle,	P. Duchenne,
T. B. Dunbar,	A. Delamotte,
P. Dejan,	J. C. Denis,
Arthur Denis,	De Salzer Hart & Co.,
Dominique Doux,	George Degas,
O. Drouet,	G. M. Doll,
A. Dumestre,	M. T. Ducros,
Davallier & Co,	A. De Sainte Gême,
S. Escoffier,	Manuel Elliott,
Percival Forgey,	Florian Flange,
F. B. Fleitas,	Foley, Conger & Co.,
J. A. Fernandez,	A. Fusich,
Fritz & Brandon,	Charles Fitz,
J. B. Frank,	M. Fallex,
Gustave Furste,	E. C. Frilous,
Felber & Gonsenheim,	G. E. Finalay,
Mme Gust. Fourrade,	Joseph Guggenheimer,
Joseph Gatzinger,	Generelly & Aliez,
T. Generelly,	A. Grouchy,
Isadore Geraud,	Fred Good,
Geidenbow & Kelly,	Mme Arecio Guivand,
G. H. Gardner & Co.,	Howard Gorman,
S. Guinault,	J. Garidel,
E. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Homans & Co.,	George How, M. D.,
Mme Anna Hill,	B. Herreo,
C. C. Holtz,	Mme Henry Hebert,
Marx Israel,	Imcsu Aycock & Co,
Johnson & Manson,	O. B. Johnson,
Jeannenaud & Co,	J. M. Justiniani,
B. Jabrens,	F. Jaufroid,
Harriet Johnson,	Eidile Kern,
C. W Kuliender,	Koedig & Co,
Dr E. Kunnemann,	Anatole Leaumont,
Joseph Larrieu,	B. Laplace,
M. Lamasou,	X. Lavaisson,
C. L'Hote & Co,	La. Equit. Life Ins. Co,
Edward Lischy,	Lang & Bernheimer,
Labouisse & Dehls,	Mme J. B. Leprete, Suc.
T. Lafon,	La. Ice Manufact. Co.,
G. A. Lanaux,	Peter Lamia,
E. Montense & Co,	Charles Mason,
A. J. Montain,	J. Mandin,
M. Mons,	E. Musgrove, agent,
P. Macon,	C. M. Mangin,
J. G. Monroe, curator,	Malguan & Laborde,
Chas Massica, Succ. de	J. Manaud,
Philip McCabe,	T. Moreau,
Lucien Mallo,	Orville Marigny,
A. May,	Y. Maignan,
Dr A. Mercier,	H. Marks,
Michael Meilleur,	Bereille Neretta,
Morton & Bell,	Frant Oberlander,
A Olivier & Co,	H. D. Ogden exécuteur
S. Pablo,	S. P. Parmly, agent,
Mme Anna Perigne,	Pritchard & Beckham,
A. Petit,	Perkins, Swenson & Co,
H. Pedarre,	S. B. Packard,
A. Palacio,	B. Piffet,
P. Puna,	Planters Cotton Press Assn.,
A. Quimfe Fils,	E. Rabasse,
E. Roger & Co,	J. Reviere,
J. Straus,	Mme Anna Seron,
J. E. Sarrazin,	William Sweete,
O. Schmidt,	Southern Kaolin Culture Assn.,
Strauss,	Swarbacker & Dryer,
B. Smith,	H. F. Sturcken,
M. Scot,	Schneider & Zuberbier
Smith & Ge,	J. Siegfriend & Co.,
F. Sancho,	S. Szabery,
D. H. Symart,	J. J. Stewart, trésorier,
J. B. Solari Schaller,	F. Soublet,
David Stewdt,	C. B. Singleton,
Mme M. E.,	Alfred Shaw,
E. F. Schmiedore,	F. Samanouth fils,
H. N. Sorts,	E. A. Terrebonne,
Nicholas Th,	148 M. Todd & Co
A. Tesson,	E. P. Tyler,
Samuel M. Todd,	M. A. Vogel,
W. Van Benthuysen,	Jas A. Vignaud,
E. Vorster,	François Voitin,
Philip Vellerie,	Adolp Walz,
Phine Wagner,	L. A. Wiltz,
Wm. Whan, Suc. de	James Wilson,
Wilkerson & Mussly,	E. E. White,
B. Wagener,	M. A. Zounts & Co.
E. J. Zell & Co.	

juin—15 4,21,28—juillet

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1887.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886 :

PRIMES

Sur risques d'incendie	$375,475 85	
Sur risques de rivières	27,927 25	
Sur risques de mer	4,855 54	
		$408 258 64
A ajouter primes non terminées de 1885		$120 704 00
		$528,962 64
A déduire— Primes non terminées de 1886	$125,511 00	
Cancellations	49,320 46	
Réassurances	20,841 87	
Commissions et réductions	58,709 81	
		$254,383 14
		$274,579 50
A ajouter : Intérêt et escompte	$42,472 96	
Reçu pour sauvetage	4,171 71	
Gain dans les valeurs du marché actif	7,032 00	
Intérêt reçu et sauvetage dû	4,415 46	
		58,092 13
Revenu net		$332,662 63
A déduire, pertes payées— Incendie $186 [illegible]50 01		
Rivières 12 134 86		
Mer 691 90		
Total	$204,476 77	
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, impressions fournitures de bureau et annonces	63,220 51	
Taxes d'Etat et de Ville	11 069 20	
		$278,766 75
		$53,895 88
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886		28,000 00
Balance		$25,895 88
Montant dû, pertes non réglées et non payées		26,687 71

La compagnie possède l'actif suivant :

ACTIF.

Argent comptant	$23,894 18
Argent déposé au Trésor de l'Etat du Mississipi	25,000 00
Billets à ordre, billets avec garantie collatérale, valant	152,926 00
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant	50,731 65
Billets à ordre, billets à primes, valant	14,841 45
Bons des Etats-Unis, valeur du marché	32,000 00
Actions de la Compagnie du Gaz et autres actions, valeur du marché	45,150 00
Bons de la ville de la Nlle-Orléans et du Cotton Exchange, valeur du marché	357,012 00
Propriétés foncières, évaluées à	191,250 00
Comptes en cours de collection et balance Cash par agents	63,995 62
Intérêts accrus sur actions et prêts	4,415 46
Sauvetage dû, évalué à	1,000 00
Meubles de bureau	3,000 00
	$894,215 76

PASSIF.

Fonds Capital	$700,000 00
Primes non acquises	125,511 22
Dividende non payé	3,122 00
Pertes non payées	28,687 71
Profits et pertes	36,894 83
	$894,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.

(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.

John I. Noble,	John I. Adams,
John Chaffe,	Chas. E. Black,
Thomas Day,	E. M. Walmsley,
Sam'l Delgado,	A. B. May,
Jas. T. Redd,	Samuel H. Boyd,
Wm. J. Behan,	Jules A. Blanc,
B. F. Eshleman,	W. H. Bedinger,
C. J. Leeds,	Jas. McConnell,
A. T. Janin,	James Buckley,
Louis Bush,	L. C. Fallon,
Bristin.	Rich'd Milliken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,001—Division C.—Interdiction de Mlle Annette Mourer.—Cette affaire a été appelée aujourd'hui pour être jugée sur la pétition de Madeleine Mourer pour l'interdiction de Mlle Annette Mourer. Présent, A. J. Villeré pour la demanderesse. Frank D. Dng, avocat, pour Mlle Annette Mourer.

Après avoir entendu les témoignages et les avocats, la cour convaincue d'après les témoignages produits que la défenderesse Annette Mourer est atteinte d'aliénation et incapable de s'occuper de sa personne et de ses biens,

Ordonne que la dite demoiselle Annette Mourer soit interdite.

Jugement rendu, le 27 juin 1887.
Jugement signé, le 1er juillet 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
17 août—24 au 10 [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Schenerl vs James Jones

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,804.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Onze lots de terre se touchant, avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le troisième district de cette ville et désignés comme lots numéros un à onze inclusivement, dans l'îlet numéro 522 borné par les rues Urquhart, Girod, Montégut et Press. Lesquels dits lots de terre ont les dimensions à savoir : les lots numéros un, deux, trois, quatre et cinq mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Montégut et la même largeur chacun dans le fond par des profondeurs comme suit : le lot un forme l'encoignure des rues Urquhart et Montégut et a une profondeur et façade à la dite rue Urquhart de cent quarante-quatre pieds deux pouces et quatre lignes, et cent quarante-trois pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne du lot numéro deux ; le lot numéro deux a une profondeur de cent quarante-trois pieds onze pouces et sept lignes sur le côté du lot numéro un et cent quarante-trois pieds dix pouces sur la ligne qui le divise du lot numéro trois ; le lot numéro trois a une profondeur de cent quarante-trois pieds dix pouces sur la ligne qui le divise du lot numéro deux et cent quarante-trois pieds huit pouces et une ligne sur la ligne du lot numéro quatre, le lot numéro quatre a une profondeur de cent quarante-trois pieds huit pouces et une ligne sur la ligne du lot numéro trois et cent quarante-trois pieds six pouces et trois lignes sur la ligne du lot numéro cinq ; et le lot numéro cinq a une profondeur de cent quarante trois pieds six pouces et trois lignes sur la ligne du lot numéro quatre et cent quarante-trois pieds cinq pouces et quatre lignes sur la ligne du lot numéro six.

Le terrain No. six mesure trente-un pieds deux pouces de façade rue Montégut, la même étendue à l'arrière, sur une profondeur de 143 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne du terrain No. 7. Les terrains Nos. sept, huit, neuf, dix et onze mesurent chacun trente-un pieds de façade rue Montégut, sur les profondeurs suivantes : Le terrain No. sept a 143 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne du terrain No. 6, et 143 pieds 1 pouce 7 lignes sur la ligne du terrain No. 8 ; le terrain numéro huit a 143 pieds 1 pouce sept lignes sur la ligne du terrain No. 7, et 143 pieds sur la ligne du terrain No 9 ; le lot numéro 9 a 143 pieds sur la ligne du lot numéro huit, et 142 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne du terrain No. 10. Le dit terrain numéro 10 a 142 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la limite du côté du terrain No. 9 ; 142 pieds 9 pouces 4 lignes sur la ligne du terrain No. onze, et le dit terrain No onze formant l'angle des rues Girod et Montégut, a 142 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la rue Girod ; 142 pieds 9 pouces 4 lignes sur la ligne du terrain No. 10. Le tout conformément à un plan de Arthur De Armas, en date du 9 janvier 1884, annexé à l'acte d'achat de la dite propriété par le défendeur de J. F. de Koffignac et autres, pardevant Charles G. Andry, notaire, le 29 juin 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
16 août—16,23,30—6,13,17 septembre

ANNONCE JUDICIAIRE.

Julius H. Pease vs New Orleans Seamen's Friends Society.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,751—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Levée, Champs Elysées, Victoire et Français, mesurant (au pied américain) trente-trois pieds, deux pouces et quatre lignes de face à la rue Esplanade, sur une profondeur, du côté de la rue Levée, de quatre-vingt dix-neuf pieds, cinq pouces et quatre lignes, et sur l'autre côté, touchant à la propriété de Kelly, de cent treize pieds deux pouces et quatre lignes, dans le fond ayant une largeur de trente-quatre pieds neuf pouces et trois lignes.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans l'affaire de A. Manoritta, par acte pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville, le 9ème jour d'août 1875.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 août—9,16 23 30—sept 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean Hulé vs Mme L. H. Peuch, femme de J. N. McConnell et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,748—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1887, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville dans le carré borné par les rues Ste Anne, Robertson, Dumaine et Claiborne, mesurant trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Etant la même propriété que Mme J. N. McConnell, défenderesse dans cette affaire, a acquise de Jules Barot et Nerestan Haubuchon, conformément à un acte passé pardevant T. Buisson, notaire en cette ville, le 20ème jour d'août 1873.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 août—9 16,23 30—sept 6,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Caroline Beal, veuve de Andrew Thomas, vs William Braun.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,628—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 27 août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain ou morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St. André, Carondelet, Baronne et Félicité, et mesurant environ soixante-huit pieds deux pouces et sept lignes de façade rue Baronne sur une profondeur et façade rue St André d'environ quatre-vingt dix pieds. Le dit terrain est composé de parties des terrains Nos vingt et vingt-un sur un plan déposé en le bureau de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, comme le plan No vingt-neuf, propriété achetée par William Braun, défendeur ici, de la succession de James H. Leverich, par un acte passé pardevant G. R. Stringer, notaire, le vingt huitième jour du mois d'avril 1846.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juillet—26—août 2 9 16 23 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans une propriété et une bague en diamant,

—Dans l'affaire de la—

Succession de Paul Grima.

VINGT DEUXIÈME COUR JUDICIAIRE de District, paroisse St Jacques—Etat de la Louisiane—No 1268.—En vertu d'un ordre de vente, daté le 11 juillet, 1887, à moi adressé par l'Honorable 22ème Cour Judiciaire de District, paroisse St Jacques, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le MARDI, 6 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le neuvième indivis d'un certain lot de terre (avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent) ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carroll, Poydras, Perdido et Carondelet, et désigné par le numéro huit, sur un plan de l'îlet annexé à un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 20 août, 1847, et mesurant au pied américain, trente pieds sept pouces de face sur la rue Caroll, sur une profondeur de cent-vingt-deux pieds.

Et aussi une bague en or montée en diamant.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 août—4,11,18,25—Sept 1,6.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, No 21,883—Frank A. Lynch vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Frank A. Lynch soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ernest Commagère, Esq. notaire en cette ville, le LUNDI, 26 septembre 1887, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et élire un syndic, et aussi voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues ; et que Martin Voorhies, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire

Nouvelle-Orléans, 19 août 1887.
Signé : ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 août—31 au 26 sept

Succession de E. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,764—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John H. Keller, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 août—20 25 28

Succession de Frank Jacob Becker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,763.—Division E.—Attendu que Frank A. Siener a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Jacob Becker, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 août—17 23 26

Succession de George O. Beares.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,869—Division A—Attendu que Gabriel Villeré, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George O. Beares, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 août—17 23 26

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

BUREAUX ET ATELIERS :

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	[illegible]
Trois mois	[illegible]

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est aujourd'hui non-seulement dans toutes les paroisses de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS

73 - CHARTRES - 73